

N° 1 · MARS 2021



# Bulletin Municipal



**2020 dans le rétroviseur**



# Sommaire

✦ Le Mot du Maire	3
✦ Vos Élus	4
✦ Le Personnel communal	5
✦ Communication	8
✦ Bâtiments - Urbanisme	9
✦ Sécurité et Aménagement	13
✦ Espaces Verts et Voirie	14
✦ Fleurissement, Cadre de vie et Développement Durable	16
✦ Vie Culturelle, Associative et Sportive, Médiathèque	18
<b>2</b> ✦ Vie Associative	19
✦ Vie Locale	20
✦ Histoire Locale	21
✦ Les Brèves	22





Madame, Monsieur,

Quelle année 2020 ! Les livres d'Histoire se souviendront de cette période inédite. Nous avons vécu des moments que nul n'avait imaginés et des bouleversements importants pour nos commerces, nos associations, nos familles et notre quotidien.

L'année 2020, c'est aussi l'élection, le 15 mars, d'une nouvelle équipe municipale dans des conditions très particulières puisqu'il a fallu attendre le 25 mai pour prendre réellement nos fonctions.

Nous avons dû, au fil des décisions gouvernementales, réorganiser les services. Malgré la situation, nous avons continué à travailler pour améliorer le bien-être et la sécurité des habitants de notre commune.

Merci à toute mon équipe pour son investissement dans les différentes commissions avec parfois de lourds dossiers, merci au personnel administratif qui continue à accueillir les habitants dans les meilleures conditions et merci au personnel des services techniques. N'oublions pas que notre village, c'est cinquante-deux rues représentant plus de quatorze kilomètres et de nombreux bâtiments comme vous pourrez le constater.

La création de cette nouvelle revue permet de mettre un coup de projecteur sur les principales réalisations de l'année passée. Ce premier numéro devrait en appeler d'autres. Nous espérons que vous prendrez autant de plaisir à le lire que nous en avons eu à le faire.

Souhaitons qu'en 2021, nous puissions vous offrir de belles photos de rassemblements et d'évènements festifs qui nous ont tant manqué.

Le Maire  
Nadine POULAIN

## **Magazine d'information de la commune de Jonchery sur Vesle**

*Directeur de publication : Nadine POULAIN*

*Comité de rédaction : Philippe REMEN et la Commission Communication.*

*Rédacteur en chef : Philippe REMEN*

*Crédit photos : B. DEVILLE, E. CHARTON, F. FLEURY*

*Distribution : par nos soins.*

*Imprimé à 850 exemplaires par IRL Comontreuil*



# Vos Elus



4

17  
**James DE REKENEIRE**  
Conseiller

18  
**Françoise POIRET**  
Conseillère

19  
**Elodie HENAUX**  
Conseillère  
supplémentaire

20  
**Evelyne CHARTON**  
Conseillère

12  
**Fabien THOMAS**  
Conseiller

13  
**Fabien JAVELOT**  
Conseiller

14  
**Maryline HUBIER**  
Conseillère

15  
**Sandra BANIERE**  
Conseillère

16  
**Serge AGNESSENS**  
Conseiller

7  
**Christophe NILLESSE**  
Adjoint  
à l'Aménagement  
et à la Sécurité

8  
**Monique SMETT**  
Conseillère

9  
**Michael HUCHON**  
Conseiller

10  
**Marie MONTIGNY**  
Conseillère

11  
**Nadine MAGRIT**  
Conseillère

1  
**Catherine GERMOND**  
Adjointe  
aux Bâtiments  
et à l'Urbanisme

2  
**Damien LUGNIER**  
Adjoint  
à la Vie Culturelle,  
Associative et Sportive

3  
**Nadine POULAIN**  
Maire

4  
**Philippe REMEN**  
Adjoint  
à la Communication

5  
**Sophie JOUEN**  
Adjointe  
au Fleurissement,  
Cadre de Vie et  
Développement Durable

6  
**Manuel MARX**  
Adjoint  
aux Espaces Verts  
et à la Voirie

Anthony GOBRON (absent de la photo), Conseiller supplémentaire

## Faisons connaissance avec : Le personnel des services administratifs



**Karine**  
Secrétaire de Mairie



**Isabelle**  
Adjointe Administrative  
chargée de l'Accueil

5



**Alexis**  
Responsable  
de la médiathèque



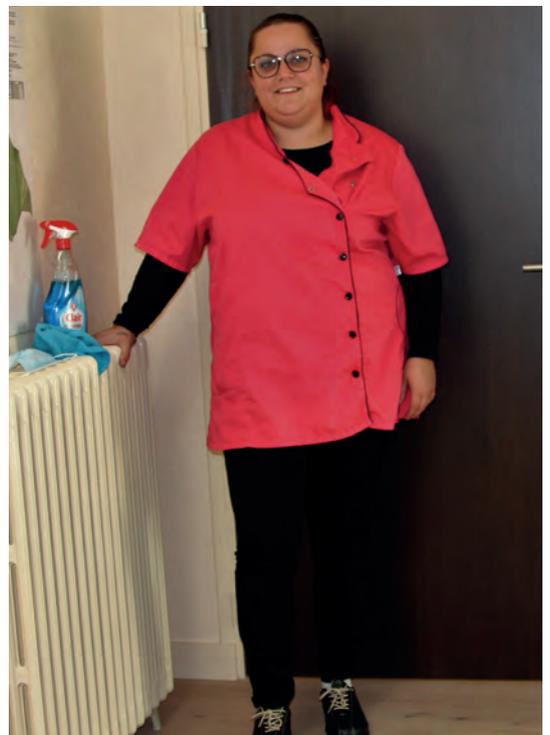
# Le Personnel communal

## ... Le personnel des services techniques



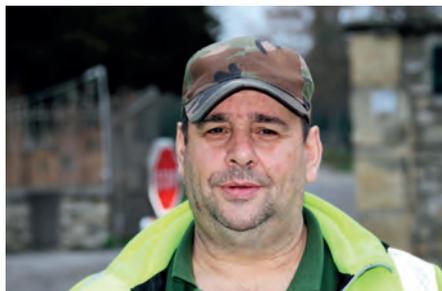
Jordann  
Gardien du Parc

6



Perrine  
Employée technique  
chargée du ménage

## ...Le personnel des services techniques



Éric

Employé service technique



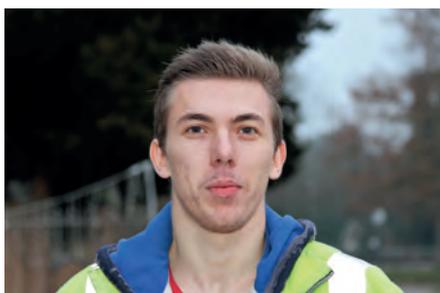
Vincent

Employé service technique



Kévin

Employé service technique



Célien

Employé service technique



Adrien

Employé service technique



Éric, Adrien et Célien



Vincent et Kévin



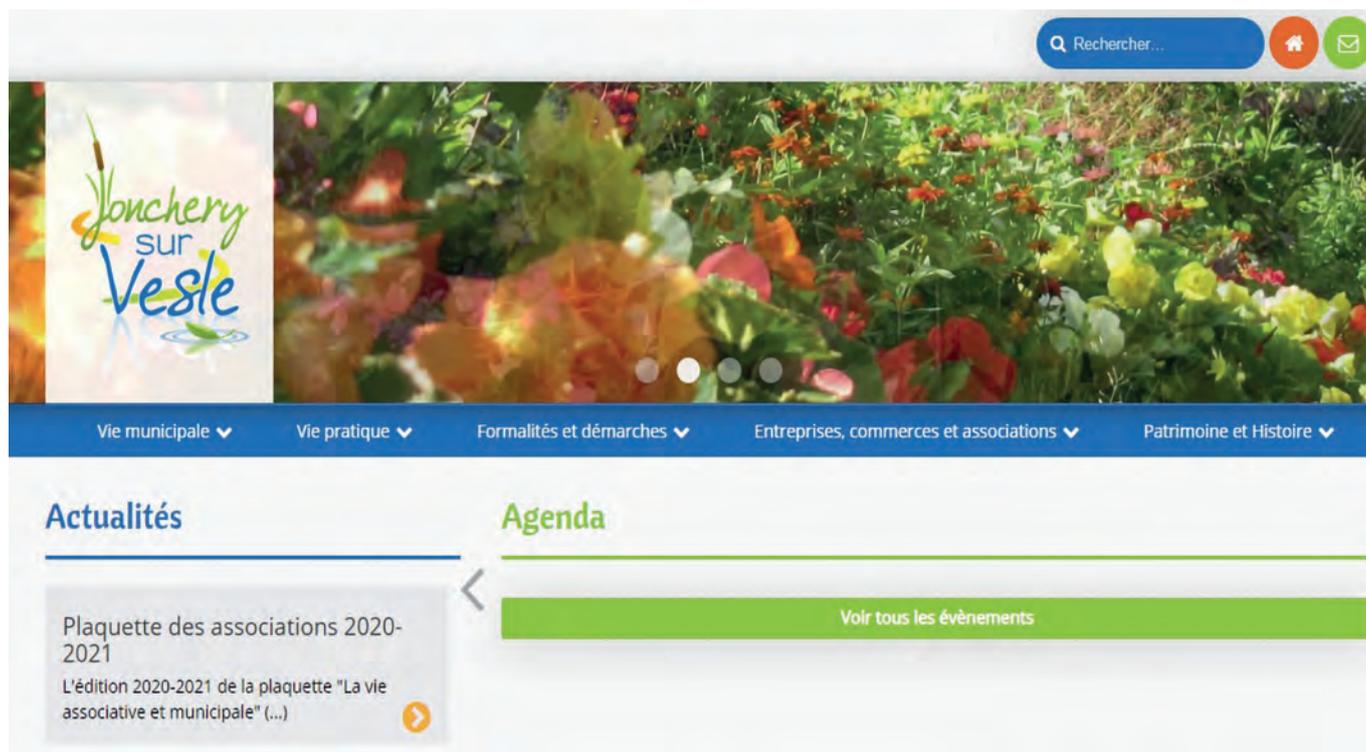
# Communication

## Président :

Philippe REMEN

## Membres :

Marie MONTIGNY, Monique SMETT, Françoise POIRET, Damien LUGNIER, Anthony GOBRON, Elodie HENNAUX, Evelyne CHARTON



8

Les supports de communication ont été revus au cours de cette année 2020.

Les premiers résultats sont déjà visibles avec :

- une transformation du compte-rendu du conseil municipal,
- une utilisation plus optimisée des tableaux d'affichage électroniques,
- un enrichissement des rubriques du site internet de la commune : ([www.joncherysurvesle.com](http://www.joncherysurvesle.com)) et une mise à jour régulière de ce site,
- la création d'une page Facebook (Village de Jonchery Sur Vesle) afin d'apporter des informations plus rapidement et de façon plus dynamique.

Des projets initiés en 2020 vont voir le jour début 2021. Suivez toute l'actualité de votre commune sur les divers supports de communication actuellement mis en place.



**Village de Jonchery Sur Vesle**

@joncherysurvesle - Organisme gouvernemental

**Présidente :**

Catherine GERMOND

**Membres :**

Damien LUGNIER, Serge AGNESSENS, Monique SMETT, Françoise POIRET, Manuel MARX, Sophie JOUEN, Fabien JAVELOT, Michael HUCHON, Anthony GOBRON

La commission Bâtiments est chargée de l'entretien, de la rénovation des bâtiments communaux et de l'étude éventuelle de nouvelles constructions.

Une fois en place, et dès la levée du confinement, la première action de la commission a été de réunir les conseillers municipaux pour visiter et connaître l'ensemble du parc immobilier de la commune.

Il était important de recenser et visiter l'ensemble des bâtiments municipaux afin de dresser un état des lieux et ainsi avoir une vision claire des priorités.

Plusieurs samedis matin ont été nécessaires pour effectuer ces visites.

**Le parc immobilier de la commune**

Bâtiment technique communal



Garages face à l'église



Ancien cinéma



Local pétanque



Anciens vestiaires du foot



Préfabriqués dans le parc



Ancien club house du tennis



Maison du gardien du parc



Salle des fêtes / AFR /  
École de musique



Mairie



Église



Anciens abris



Maison France Services et La Poste



Tennis couvert



Crèche multi-accueil « Les Ecureuils »



Vestiaires foot route de Breuil



Ancienne école maternelle



Médiathèque

Certains bâtiments ont besoin de maintenance, d'entretien, de rénovation.

Des premières réparations nécessaires ont déjà été réalisées :

Les corniches de la mairie : à la suite de défauts d'étanchéité, la toiture a dû être réparée. Des altérations et chutes de morceaux de corniches ont nécessité l'intervention d'une entreprise pour refaire tous les joints et poser un linteau côté cour d'école.



La toiture du local des vestiaires du foot et du club de pétanque a fait l'objet d'une réparation suite à des infiltrations d'eau et des fuites dans le bâtiment.

Des trous sur la toiture du tennis couvert ont été rebouchés, le court étant souvent inondé lors de fortes pluies.

Des besoins sur d'autres bâtiments vont nécessiter d'entreprendre des travaux :

## Le bâtiment technique communal

Le bâtiment technique communal actuel n'étant plus adapté, le projet de construction d'un nouveau bâtiment, initié par l'ancienne équipe municipale, va bientôt voir le jour.

Les travaux devraient démarrer en mars 2021 pour une durée de 6 mois, avec un emménagement prévu en septembre 2021.



Ce bâtiment sera destiné à accueillir et stocker tout le matériel technique de notre commune et offrira un atelier, un bureau et des vestiaires aux employés municipaux. Il sera situé Chemin de Reims, dans la zone artisanale



## L'ancienne école maternelle

À la suite du regroupement scolaire, l'école maternelle, située allée des Acacias, a été fermée en 2017.

Aujourd'hui inutilisée, elle fait actuellement l'objet d'une étude sur son devenir.

Ce bâtiment de 900 m<sup>2</sup> environ, construit en 1978, offre plusieurs salles.

Il est situé sur un terrain arboré de près de 10 000 m<sup>2</sup> sur lequel se trouve également la crèche multi-accueil Les Écureuils.

La commune manque de salles pour un certain nombre d'activités (sportives, culturelles, autres...). Aussi, l'utilisation de ces espaces est en réflexion.

En l'état, la structure du bâtiment nécessite d'être vérifiée, les coûts de travaux éventuels et de remise en conformité évalués. Le coût de fonctionnement prévisionnel devra également être établi.

Ces éléments réunis permettront de décider du devenir de l'ensemble.

La Commission Bâtiments Urbanisme travaille déjà activement sur ce projet.



**Président :**

Christophe NILLESSE

**Membres :**

Catherine GERMOND, Françoise POIRET, Monique SMETT, Serge AGNESSENS

**La mise en place**

La commission Sécurité et Aménagement s'est progressivement mise en place sur le second semestre de l'année 2020. L'année 2020, année singulière, n'a pas facilité les actions de la commission dont le premier objectif était de limiter les risques pour les membres de la commission liés à la crise sanitaire et, par ailleurs, la plupart de nos potentiels et futurs interlocuteurs externes n'étaient pas ou difficilement joignables. Cependant, l'été a été plutôt propice à l'initialisation de nos actions car la situation sanitaire était moins tendue qu'actuellement.

Nous avons donc pu nous rencontrer pour définir unanimement nos priorités pour fin 2020 et l'année 2021.

Elles sont au nombre de trois :

- L'état des lieux initial.
- L'évaluation des bâtiments communaux.
- Le traitement des sujets opérationnels.

**L'état des lieux initial**

En premier lieu, nous avons décidé d'organiser et de réaliser des visites des différents bâtiments qui relèvent des prérogatives de la commune. Ces visites nous ont permis de connaître les différents bâtiments, d'amorcer des pistes de travail mais également d'identifier des priorités.

Ensuite, nous avons visité plusieurs rues communales et recueilli des besoins.

Cependant, il est à rappeler que même si la commission peut être force de propositions pour l'amélioration des dispositions relatives à la sécurité routière, cette thématique n'entre pas dans les premières prérogatives de la commune.



En effet, la voirie de notre commune est gérée par le Grand Reims à l'exception des rues de Branscourt et de la Gare qui relèvent de l'autorité du département.

**L'évaluation des bâtiments communaux**

Nous avons orienté notre seconde action sur l'identification et la planification des diagnostics relatifs aux établissements recevant du public de notre commune.

Plusieurs bâtiments sont concernés et notamment la Mairie, la salle polyvalente, la médiathèque, le cinéma, la crèche, l'ancienne école maternelle et viendra bientôt s'ajouter à cette liste : le futur atelier communal.

Pour chacun d'entre eux, nous avons décidé de mandater un tiers expert pour réaliser une première partie des inspections. Il faut savoir qu'elles sont nombreuses car la réglementation française est dense et évolutive.

Cette mission, très chronophage, sera récurrente puisque ces inspections doivent être réalisées à des fréquences imposées, bien souvent annuelles.

**Les sujets opérationnels du quotidien**

Aux précédentes grandes thématiques, s'ajoutent effectivement tous les nombreux sujets opérationnels du quotidien, tels que :

- Les demandes de modifications de signalisation que nous traitons avec la commission voirie
- Les commissions sécurité du Grand Reims
- La veille réglementaire
- Les échanges avec les prestataires et fournisseurs de la commune

Et comme vous l'imaginez, nous avons été également très impactés par la crise sanitaire que nous subissons dans le déroulement de nos missions.

Soyez vigilants pour votre sécurité et celle des autres.



# Espaces Verts et Voirie

## Président :

Manuel MARX

## Membres :

Sophie JOUEN, Monique SMETT, Françoise POIRET, Fabien THOMAS, Serge AGNESSENS, Michael HUCHON

## Espaces Verts et Voirie

*Parce que la nature est l'une de nos plus grandes richesses et qu'elle fait la beauté de notre village, nous devons de lui procurer les soins qu'elle mérite.*

### Histoires d'eaux

Suite au projet étudié en 2019, nous avons fait réaliser cette année le nettoyage du ru d'Irval, à l'angle de l'avenue Saguet, ainsi que de l'aqueduc de la route Nationale afin d'évacuer la vase accumulée. Cette opération a nécessité l'intervention d'une entreprise spécialisée durant une semaine.



Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Bassins Aisne Vesle Suipe (SIABAVE) nous a conseillés sur les types d'entretiens à réaliser pour favoriser l'écoulement, préserver la faune et la flore.

Une réunion sera organisée dans le courant de l'année, si les conditions sanitaires l'autorisent, afin d'informer les différents propriétaires des parcelles traversées par le ru.



Le bassin du parc a lui aussi connu quelques déboires. Une importante fuite nous a fait craindre le pire pour les poissons. Après réflexion et étude,

nous avons réussi à déterminer l'endroit de la fuite. Sans avoir eu besoin de vider entièrement le bassin et grâce à l'intervention des agents municipaux tout est rentré dans l'ordre. Les occupants du bassin sont de nouveau heureux comme des poissons dans l'eau.

Pas de jaloux, la rivière de la Vesle n'est pas en reste. Son lit a été modifié autrefois par l'établissement d'un moulin. Le lit d'origine de la Vesle est toujours visible 110 mètres en amont du pont, en berge droite. Ce bras est régulièrement en eau et une végétation humide s'y développe au fond. Le lit fera l'objet de travaux complémentaires pour favoriser la reproduction de certaines espèces (brochets, odonates, amphibiens).

Depuis le 15 décembre 2020, des travaux sur la Vesle sont en cours et ont pour objectifs de redonner un profil de berge plus naturel, avec une belle sinuosité, de développer les habitats dans le lit et aux alentours. Le SIABAVE mène depuis 1973, date de sa création, de nombreuses actions sur ce cours d'eau dont il a la compétence. Une étude a défini un programme quinquennal d'actions qui a été déclaré d'Intérêt Général par le Préfet le 10/02/2012. Cette collectivité met en œuvre ces actions avec l'assistance technique départementale du Conseil Général de la Marne.

### Nos amis les arbres

Les forêts et arbres urbains sont encore sous le choc des sécheresses de 2003 et de 2006. Les sécheresses printanières à répétition n'arrangent pas leur santé.

Aujourd'hui, partout en France, nous pouvons observer un taux de mortalité anormalement élevé. Jonchery, n'étant pas exempt de cette situation, une campagne d'abattage d'arbres morts ou dangereux s'est imposée.

Après avoir fait un marquage des arbres impactés et avoir répondu à vos nombreuses sollicitations, deux campagnes ont été réalisées. Le parc, principale préoccupation de par sa fréquentation, a été sécurisé. Il reste maintenant du travail sur d'autres sites de la commune. Dès que tout sera assaini, la Commission Espaces Verts et Voirie, en partenariat avec la Commission Fleurissement, travaillera sur des replantations d'arbres et d'arbustes adaptés aux nouvelles conditions climatiques.

En 2020, un vrai fléau a sévi : les chenilles processionnaires du chêne (*Thaumetopoea processionea*). A Jonchery, une forte concentration autour du lotissement du parc aux Daims et dans le bois qui lui fait face a été constatée. La prolifération de ces chenilles étant fortement liée aux conditions météorologiques printanières, nous espérons un climat moins favorable à leur développement pour l'année 2021.

Nous attirons votre attention sur l'aspect très urticant de ces chenilles qui peuvent provoquer des réactions allergiques sérieuses chez les hommes mais aussi chez les animaux.



D'autres insectes nous ont donné du fil à retordre. De nombreux nids de frelons asiatiques se sont installés, notamment dans le parc municipal, ce qui a nécessité sa fermeture à de nombreuses reprises. Les nids étant très hauts et ces insectes particulièrement dangereux, l'intervention des pompiers est toujours nécessaire. Merci à eux car les manœuvres sont parfois périlleuses.



**Côté voirie** – Travaux réalisés par la Communauté Urbaine du Grand Reims :

Rue des Chanvres, les réseaux d'eau, électriques et téléphoniques ont été enfouis. La réfection complète de la rue se fera au cours du 1er semestre 2021.

Le réseau d'assainissement collectif a été étendu Route Nationale. Quinze branchements ont été réalisés.

15



Travaux d'assainissement Route Nationale



Travaux rue des Chanvres



# Fleurissement, Cadre de vie et Développement Durable

## Présidente :

Sophie JOUEN

## Membres :

Manuel MARX, Monique SMETT, Françoise POIRET, Maryline HUBIER, Fabien THOMAS, Michael HUCHON, Nadine MAGRIT

## Jonchery au fil des saisons

### Fleurissement d'été

Les conditions sanitaires, lors de notre prise de fonction, ont retardé la commande du fleurissement d'été.

Nous n'avons pas pu avoir toutes les variétés souhaitées mais grâce aux efforts conjugués des employés municipaux, des membres du conseil et des bénévoles qui ont assuré le lien entre les deux conseils, le fleurissement a tout de même été effectué. Un grand merci à tous !

Le travail en partenariat avec des bénévoles de la commune s'avère riche et fructueux. Si vous-même avez des compétences particulières dans ce domaine ou avez tout simplement envie de rejoindre l'équipe du fleurissement, vous êtes les bienvenus !

### Coup de pouce à l'entretien du village par les membres du conseil et bénévoles :

Là encore, les conditions particulières ont créé un temps de latence entre les deux conseils et l'entretien de notre commune, dont l'étendue est importante, s'en est légèrement ressenti.

Afin de permettre aux employés communaux de se remettre à flot dans leurs tâches quotidiennes, des entretiens ciblés, tels que celui de l'église en juillet 2020, ont été réalisés par les membres du conseil et les bénévoles de la commission fleurissement. De telles actions pourront être renouvelées dans l'optique d'une coordination avec les employés communaux.

N'oublions pas que l'entretien de nos trottoirs est l'affaire de tous !



### Nettoyons la nature :

Comme tous les ans, Leclerc a lancé sa campagne nationale « Nettoyons la nature ». La Commission Fleurissement a souhaité participer à cette action en partenariat avec l'école.

Malgré un temps très pluvieux, les petits et grands courageux ont répondu présent et ce sont 16 sacs de 5 kilos de déchets qui ont été ramassés. Bravo à tous !

Nous pensons renouveler une telle action citoyenne au printemps et là encore, nous accueillerons volontiers toutes les bonnes volontés.

En attendant, n'oublions pas que le premier acte citoyen que nous pouvons tous faire est de respecter la propreté du village en faisant attention à ne pas laisser de déchets dans les lieux publics et pourquoi pas à en ramasser de temps en temps.....en respectant les règles sanitaires bien évidemment !

# Fleurissement, Cadre de vie et Développement Durable



## Fleurissement d'automne :

Une fois encore, employés municipaux, membres du conseil et bénévoles ont œuvré pour fleurir notre village pour la saison automnale et planter les bulbes qui fleuriront au printemps.

Les parterres et bacs cailloux ont été « recensés » (taille, emplacement...) afin d'en améliorer l'entretien. Une réflexion a lieu aussi afin d'adapter les choix futurs de fleurs plus résistantes au climat (étés plus chauds et plus secs) et nécessitant moins d'arrosage.



## Noël :

C'est toujours la même équipe qui s'est occupée des décorations de Noël. Grâce aux réalisations en bois de nos bénévoles, de la pose des sapins par les employés communaux et de leur décoration par les membres du conseil, notre village s'est paré de couleurs flamboyantes.

Nous pensons déjà à nous diriger vers une décoration plus « nature » l'année prochaine, aussi nous vous sollicitons pour ramasser, dès à présent, pommes de pins et autres éléments naturels qui pourraient servir à ces décorations. Vous pouvez ensuite les déposer à la mairie.

Le fonctionnement de notre commission repose sur l'action conjuguée des employés municipaux, membres du conseil et bénévoles. Les actions sont plus riches quand nous sommes plus nombreux.

C'est pourquoi nous espérons voir pousser les bonnes volontés pour nous rejoindre !

17





# Vie Culturelle, Associative et Sportive, Médiathèque

## Vie Culturelle, Associative et Sportive

### Président :

Damien LUGNIER

### Membres :

Marie MONTIGNY, Nadine MAGRIT, Sophie JOUEN, James DE REKENEIRE, Maryline HUBIER, Fabien THOMAS, Philippe REMEN, Fabien JAVELLOT, Sandra BANIERE

## Médiathèque de Jonchery sur Vesle

*Le 7 septembre 2020, nous avons accueilli le successeur de Morgane Rossa. Vous vous êtes peut-être déjà demandé qui était ce nouveau responsable de la médiathèque. Faisons les présentations !*

### Médiathèque

#### Président :

Damien LUGNIER

#### Membres :

Sandra BANIERE, James DE REKENEIRE, Marie MONTIGNY, Evelyne CHARTON

18

### Un passionné

Alexis est avant tout un jeune homme d'une trentaine d'années qui n'a qu'une hâte : partager avec vous ses passions. Dès lors que vous échangez avec lui, il est intarissable sur la Seconde Guerre mondiale, les biographies historiques, les livres d'actualité politique, et surtout c'est un passionné de bandes dessinées qu'il affectionne particulièrement. Ses yeux observateurs attachent une grande importance aux couleurs. L'entendre en parler, c'est déjà les contempler !

Sous un naturel discret, patient et perfectionniste se cache également un goût prononcé pour les citations qui délivrent des vérités sur la vie. C'est pour lui une façon d'exprimer des fondamentaux : « La seule chose que vous ayez absolument besoin de savoir est l'emplacement de la bibliothèque » (Albert Einstein).

### Un défenseur de la culture

« Sa soif d'apprendre toujours » et son amour pour les livres ont conduit Alexis à l'univers des médiathèques. Elles donnent sens à son principal objectif : diffuser la culture. Il les voit comme un lieu de partage des connaissances et de médiation

culturelle. Alexis a fait sien l'adage du Maréchal Ferdinand Foch « Il n'y a pas d'homme cultivé, il n'y a que des hommes qui se cultivent ». Cela en dit long sur sa volonté de proposer à tous une variété de supports et d'activités pour enrichir les esprits.

### Au service des usagers

Quand on parle avec Alexis de son travail à la médiathèque, il évoque tout de suite l'équipe de bénévoles à ses côtés. C'est ensemble qu'ils cherchent à vous concocter le meilleur programme, varié et pour tous les goûts. La situation sanitaire n'a gâté personne ces derniers mois : imaginez tous les beaux événements culturels qui vous attendent quand nous aurons retrouvé un horizon pleinement serein !

En attendant, ne manquez pas l'actualité de la médiathèque et du club photo sur les pages Facebook qui leur sont consacrées.

Alexis se veut disponible pour vous et compte créer une relation de confiance : conseils de lecture, échanges, soutien informatique... n'hésitez pas à le solliciter !



## *La vie associative et municipale*

**2020-2021**

**Le tissu associatif est dense sur la commune.**

**Vous pouvez retrouver l'ensemble  
des associations  
et les informations sur le site  
de la commune dans la rubrique  
« Associations ».**

**Des exemplaires papier sont également  
disponibles en Mairie.**



## MSAP du secteur de Jonchery sur Vesle



« Vous avez besoin d'aide dans vos démarches administratives et numériques : santé, logement, social, emploi, famille, énergie, accès au droit, transport, culture, documents administratifs etc... **Nos deux agents Isabelle et Juline** vous accompagnent dans votre espace France Services de Jonchery sur Vesle, vous pouvez les contacter au :

**03.26.08.36.44**

ou par mail :

**msap.jonchery-sur-vesle@laposte.net**

Vous y trouverez également les services de La Poste.

## L'ADMR du secteur de Jonchery sur Vesle bouge ...

Pendant de nombreuses années, notre Association était installée dans la Mairie : c'était exigü, mais Monsieur le Maire nous prêtait, parfois son bureau, voire la salle du Conseil... il y avait aussi les possibilités, de la salle paroissiale ou celle du Cinéma.

En 2016, lors de la fête organisée à l'occasion des 51 ans de son existence, le président disait : « Depuis le premier jour, la municipalité de Jonchery sur Vesle, a été à nos côtés, en nous offrant gratuitement l'hébergement, l'électricité et le chauffage, mais aussi une subvention importante qui venait atténuer souvent notre déficit d'exercice. Cette année... elle nous fait un merveilleux cadeau, cette salle magnifique et ses annexes. Certes, nous la partageons avec d'autres associations, trois après-midi par semaine, mais le reste du temps, elle nous appartient, et nous en ferons bon usage... promis ! » Il parlait du 6 P du Parc aux Daims... **NOTRE NOUVEAU BUREAU !** Nous y étions bien... un peu éloignés du centre, mais à l'aise !

En 2018, la fédération ADMR de la Marne compte : « 400 bénévoles et 800 salariés, 35 associations locales dont : 1 fédération départementale, 32 associations d'aide à domicile, 1 crèche (Grain de Sel), 1 Résidence pour personnes âgées, 1 Service de Soins Infirmiers à Domicile ».

Elle achète les locaux de l'ancien Crédit Agricole, aujourd'hui 3, rue du marché, en fait la rénovation et les confie à l'association locale du secteur de Jonchery.

Pour elle, ils représentent une possibilité d'extension, de formation interne et un pôle multifonction pouvant répondre aux besoins des

clients, en apportant ce dont ils manquent... et ce, dans un complexe de 250 m<sup>2</sup> !

Ce projet a été présenté à la Fondation du Crédit Agricole du Nord-est... et en février 2020, une subvention importante est accordée, exclusivement affectée aux dépenses d'investissements. Une convention de mécénat sera établie, une plaque à l'entrée le précisera !



En bref, l'association, installée dans ces nouveaux locaux depuis octobre 2020, propose actuellement, en plus des activités spécifiques à l'aide à domicile, les partenariats d'une sophrologue, spécialiste entre autres de la maladie d'Alzheimer, d'une entreprise multifonctions, et certainement après le confinement d'une conseillère du Crédit Agricole de Fismes, d'une diététicienne ou ...

L'ADMR peut aussi répondre à un besoin venant de la municipalité ou du secteur associatif... C'est notre désir !

**Bernard MANOUVRIER, Président.**

## Armand Eléonore WALLON, le cimetière rue du Bois du Salut et le calvaire

Armand Eléonore Wallon est né à Chaudun (Aisne) le 16 février 1818. Son père, Antoine Eléonore Hyacinthe WALLON et sa mère, Charlotte LAMBIN étaient aubergistes à la croix de fer à Chaudun (Aisne). Il était veuf de Marie Goumant. Armand WALLON décède à Jonchery le 10 décembre 1888. Une rue du village porte son nom.



En date du 10 mai 1888, par testament olographe, il lègue la plus grande partie de sa fortune à la commune en l'établissant sa légataire universelle (valeurs, immeubles dont le moulin à Hotte et des terres). Toutefois, le conseil municipal (dont le maire était Louis Eugène Leduc) proposera de céder une partie de cette fortune aux héritiers naturels.

Le 8 juillet 1889, il est décidé que ce legs Wallon servirait à l'éclairage de la voie publique, à la construction d'une mairie-école et à l'établissement d'un nouveau cimetière. Comme dans la plupart des villages, le cimetière de Jonchery sur Vesle se trouvait alors autour de l'église et il était nécessaire de le déplacer pour des raisons d'hygiène.

C'est en 1892 que l'emploi de ce legs est voté de façon précise et que la translation du cimetière est décidée et mise en œuvre. Le 18 février 1894, un terrain au lieu-dit « le petit ru » sur lequel on exploitait



une briqueterie (rue du Bois du Salut) est achetée à cet effet. Le 16 septembre 1894, c'est l'inauguration du cimetière et l'on entend le discours suivant :

« Grâce à la générosité d'un habitant, M. Wallon, qui a laissé sa fortune à la commune, beaucoup d'utiles améliorations ont été accomplies ; dans une noble et chrétienne pensée, la municipalité a voulu aussi faire servir le don qu'elle avait reçu à l'érection d'un nouveau cimetière. Il a été tracé sur les plans d'un habile architecte, Monsieur Gosset. » De son côté, Monsieur le Curé Baudon avait formé le projet d'élever un calvaire. Tous, riches et pauvres, ont voulu contribuer à l'œuvre ; la croix s'élève au fond de l'allée centrale du cimetière.

Selon son souhait Pierre Alfred Baudon, curé du village, repose dans le caveau au pied de la croix.



*Bénédictio du cimetière et du calvaire*

A l'origine, cette croix était en pierre comme on peut le constater sur la photo ci-dessus. Aujourd'hui elle est en bois et elle vient d'être consolidée en 2020 par l'entreprise Chauvière. Des infiltrations d'eau menaçaient d'attaquer le bois.

Le Conseil municipal avait réservé la première place dans le nouveau cimetière au corps de Monsieur Wallon.

Sa sépulture se trouve au fond du cimetière face à la croix.

Voici ce que l'on peut lire sur la pierre tombale de Monsieur Wallon :

Ici repose Armand WALLON  
Bienfaiteur de la commune de Jonchery  
Les habitants reconnaissants

## Noël des aînés :

Cette année, compte tenu de la situation sanitaire, nous avons été contraints d'annuler le traditionnel repas des aînés. A la place, le CCAS a décidé de distribuer des coffrets gourmands au cours du mois de décembre 2020, en même temps que les chocolats, afin que nos seniors puissent en profiter pour les fêtes de fin d'année.



## Commémoration du 14 juillet et du 11 novembre.

Comme chaque année, malgré les contraintes sanitaires, la municipalité a rendu hommage aux combattants de ces deux conflits.



Commémorations du 14 juillet 2020

Commémorations du 11 novembre 2020

Visite de Madame la Députée Aina Kuric lors de la campagne de collecte de la Banque Alimentaire, Samedi 28 novembre 2020.



et en visite à L'ESAT



## Remise des dictionnaires

Comme chaque année, la commune de Jonchery sur Vesle a remis des dictionnaires aux futurs collégiens. Nous leur souhaitons une bonne réussite dans la poursuite de leurs études !



